

## Mairie

Horaires d'ouverture :  
Lundi : 13h 30 - 17h 00  
Jeudi : 13h 30 - 19h 00  
Vendredi : 10h - 12h  
04 74 83 81 76

mairie.optevoz@wanadoo.fr  
www.optevoz.fr

## Déchetterie d'Optevoz

Mercredi : 8h30 - 12h  
13h30 - 17h30

Jeudi : 8h30 - 12h  
13h30 - 17h30

Vendredi : 8h30 - 12h  
13h30 - 17h30

Samedi : 8h30 - 12h  
13h30 - 17h30

## 4 emplacements de collecte sélective

Parking salle des fêtes  
Parking salle du champ  
Déchetterie  
Lotissement du château

## Collecte des ordures ménagères

La collecte a lieu tous les  
lundis après-midi.

Pour connaître l'organisa-  
tion lors des jours fériés,  
consultez les

actualités du site :

www.sictom-morestel.com

## Centre de Santé

### Infirmier « Les Lauzes »

5 pl. de la mairie, Siccieu  
04 37 05 20 17  
csileslauzes@orange.fr

## Assistants sociales

### PMI

Centre médico-social de  
Morestel: 103 rue des  
Tabacs 38510 MORESTEL  
04 74 80 04 31

## BébéBus

### Halte-garderie itinérante

Accueil à la Salle du  
Champ des enfants  
de 3 mois à 3 ans  
les jeudis de 9h à 16h30  
06 85 05 60 10  
06 81 88 44 54

## Bibliothèque Municipale

Mardi: 16h00 - 18h  
Vendredi: 16h30 - 17h30

## Horaires d'utilisation des appareils bruyants

Les jours ouvrables:  
8h30-12h / 14h30-19h30  
Samedi : 9h-12h / 15h-19h  
Dimanche et jours fériés :  
10h-12h

# La Lettre



# Optevozienne

JUIN 2023

## Une nouvelle secrétaire à la mairie

Depuis le 2 mai dernier, une nouvelle employée a pris son poste de secrétaire de mairie aux côtés de Nathalie Rivoire. Nous souhaitons la bienvenue à Edith Grand ! Elle travaille à temps partiel les matins et s'occupe principalement de l'urbanisme. Si vous avez des besoins ou interrogations dans ce domaine, n'hésitez pas à vous présenter en mairie

**le vendredi matin** afin qu'Edith vous accompagne dans vos démarches.



## Restauration de la cloche



Depuis quelques semaines, vous n'entendez plus la cloche de notre église ? En effet, cette dernière avait besoin de réparations.

Le 27 avril dernier, elle a donc quitté notre clocher direction le Maine-et-Loire jusqu'à l'entreprise Bodet où elle sera restaurée. La cloche sera de retour à la fin du mois de juin. A cette occasion, elle sera exposée dans l'église durant quelque temps avant de retourner au sommet du clocher pour reprendre ses fonctions.

## Nuisances sonores



### Bien vivre ensemble, c'est l'affaire de tous!

Au printemps, on ressort la tondeuse et les outils motorisés et on reprend doucement la tonte de la pelouse et la taille des haies pour pouvoir en profiter pleinement cet été. Cependant, certains créneaux horaires doivent être respectés afin de ne pas gêner le voisinage :

**Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30**

**Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h**

**Dimanche et jours fériés de 10h à 12h.** (arrêté préfectoral du 31/07/1997)

Les nuisances sonores constituent la principale source de conflits de voisinage. Elles peuvent être générées par les travaux de jardin mais aussi par les aboiements des chiens, les fêtes en terrasse ou la musique à l'extérieur. Toutes ces nuisances sont bien souvent produites de manière involontaire mais constituent cependant une atteinte à la tranquillité de nos voisins. Il est donc important que chacun de nous fasse preuve de civisme, de tolérance et de courtoisie, afin d'éviter les conflits de voisinage et de respecter la tranquillité de chacun.

# Un cabinet de thérapeutes à Optevoz

Mmes Véronique Gras, Béatrice Poussin Taveau et Claire Badiou Malloggia ont le plaisir de vous accueillir **sur RDV** dans leur cabinet de thérapeutes situé **314 rue Philippe Tassier à Optevoz.**



## **Ostéopathie**

L'ostéopathie est une approche thérapeutique manuelle douce fondée sur le principe de base suivant : "le mouvement c'est la vie".

Mes 5 années de formation au CIDO, me permettent de m'appuyer sur une parfaite connaissance du corps humain et de son fonctionnement. Les enseignements de l'AFOE (ostéopathie Energétique) ont enrichi ma pratique par la prise en compte de l'environnement dans lequel l'individu évolue: émotionnel, familial, professionnel, les saisons, etc.. Par des manipulations du système musculo-squelettique, des techniques de relâchement myofascial et viscéral, je vous accompagne pour lever les points de blocage, soulager les tensions, et retrouver l'équilibre et un fonctionnement physiologique.

**Véronique GRAS** Ostéopathe DO / **06 80 81 93 08**

## **Kinésiologie- Praticienne EFT (technique de libération émotionnelle)**

Je propose un accompagnement pour remettre du lien et refaire sens entre les émotions, le mental et le corps. Cet accompagnement permet un éveil vers la conscience de ce que l'on vit et d'accéder à notre plein potentiel, l'épanouissement de notre être... à tout âge.

**Béatrice POUSSIN TAVEAU / 06 65 92 29 58**

## **Naturopathie et réflexologie**

### **La naturopathie : De l'enfant à l'adulte**

Je vous propose des séances de naturopathie pour accompagner votre organisme à retrouver son équilibre afin de fortifier et d'optimiser votre capital santé. Pour cela je m'appuie sur différentes techniques comme le rééquilibrage alimentaire, la phytothérapie, l'aromathérapie, la réflexologie...

*Pourquoi consulter : hygiène de vie, gestion du stress, fatigue, douleurs diverses, problèmes digestifs, renforcement de l'immunité....*

### **La réflexologie : Du nouveau-né à l'adulte**

Je vous propose des séances de réflexologies plantaire, vertébrale ou japonaise du visage (type Kobido.) Cette méthode, vise, grâce à des points de pressions, à stimuler les fonctions d'auto guérison de l'organisme et de l'accompagner à son état équilibre. Elle permet un lâcher prise, une détente et un mieux être.

*Pourquoi consulter : Détente, stress, amélioration de la circulation, problème de sommeil, maux divers (digestif, syndrome pré-mensuel...).*

**Claire BADIOU MALLOGGIA/ 06 33 74 20 08**  
**<https://clairebadiou.wixsite.com/my-site>**

## **Info Syclum**

La distribution des bacs jaunes réalisée par le Syclum devrait avoir lieu  
**les 12, 13 et 14 septembre 2023** à la salle des fêtes.



# Bienvenue!

Nous souhaitons le bienvenue à deux nouvelles activités qui viennent de s'implanter sur la commune.



**Didier POUSSIN**  
**Pulvérisation par drone**  
Démoussage de toiture basse pression  
Nettoyage de façade et bardage  
Nettoyage de panneaux solaires  
**06 07 55 99 81**  
kokidrone@outlook.fr  
www.kokidrone.fr

**Jean-Yves Gaillard**  
+ 33 6.07.47.15.02  
contact@access-import.com  
129 Rue Vincent Van Gogh  
38460 OPTEVOZ - FRANCE  
ACCESS IMPORT

**NOUS  
IMPORTONS  
LE VEHICULE  
QUI VOUS  
CORRESPOND**

D'une expérience personnelle de 20 ans,  
est née Access Import, société  
d'importation de voitures

- Important choix de modèles de qualité, sur-équipés,
- Disponibilité rapide,
- Prix attractifs,
- Origine Allemagne.

Ensemble, trouvons le véhicule de vos rêves !

## Message de l'ACCA

La période de mai à juillet est propice au repeuplement de certaines espèces sauvages comme, entre autres, la perdrix grise ou rouge, le faisan, le canard colvert. En effet, à partir de mai, ces espèces nichent au sol dans la végétation, les céréales mais aussi dans les prairies et les bordures de champs. Afin de favoriser le repeuplement du gibier et de prévenir d'éventuelles destructions de nids ou de nichées, l'association de chasse rappelle **qu'il est interdit de laisser divaguer les chiens dans les terres, les prés, sur les bords des cours d'eau et des étangs.**

Dans les bois, **il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin** (article 1 de l'Arrêté du 16 mars 1955 relatif à l'interdiction de la divagation des chiens).

### A quel moment un chien est considéré divaguant ?

- Lorsqu'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel.
- Quand il est à plus de 100 mètres de son propriétaire ou de la personne qui est en responsable.
- Tout chien abandonné, livré à son seul instinct.



### > Article 1

Modifié par Arrêté 1989-07-31 art. 1 JORF 8 août 1989  
Pour prévenir la destruction des oiseaux et de toutes espèces de gibier et pour favoriser leur repeuplement, il est interdit de laisser divaguer les chiens dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois, ainsi que dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs. " Dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin. "

**Association Communale  
de Chasse Agréée**

# Samedi 10 juin 4ème festival musique....

## La programmation :

- Concerts des élèves de l'école de musique « Musicien d'Oz »-16h
- Jérôme Sousa / Pop rock-18h15
- Made in France / Chansons Françaises-19h30
- Sentenza / Duo Folk-21h15
- Wrak / Rock-indus-23h



**Entrée gratuite-Parking de la mairie-Salle des fêtes en cas d'intempéries.  
Snack sucré/salé-buvette**

Paella + dessert 14€ (7€ jusqu'à 10 ans) à partir de 19h sur place ou à emporter

**De préférence à réserver au 06.84.81.27.04**

**ou par mail envoixetoz@gmail.com**



L'association « En voix et Oz » et tous les artistes vous attendent nombreux pour une journée festive en musique !

## Analyses d'eau – Régie des Eaux



Pour information, les résultats des analyses d'eau réalisées par la Régie des Eaux sur Optevoz sont disponibles sur le site internet de la commune dans la rubrique « Culture, Environnement & Santé », onglet « Analyses d'eau ». Une version papier est également consultable en mairie.

## A vos agendas!

### Juin 2023

Samedi 10 juin	Festival de musique - En Voix et Oz - Salle des Fêtes
Samedi 17 juin	Fêtes du village - Comité des fêtes - Stade - 18h
Samedi 24 juin	Bal dansant - Club des jeunes - Salle des Fêtes

### Juillet 2023

Samedi 1er juillet	Cinéma en plein air + Kermesse - Sou des Ecoles - Stade ou Salle des Fêtes
Vendredi 7 juillet	Challenge Auberge des Peintres - Boule Sportive Optevozienne - Local - 18h
Samedi 22 juillet	Challenge des 4 R - Boule Sportive Optevozienne - Local - 8h
Lundi 31 juillet	Challenge Taverna - Dupont - Boule sportive Optevozienne - Local - 8h

### Aout 2023

Mardi 1er aout	Trophée Alain LAISSUS - Boules Sportive Optevozienne
Mardi 15 aout	Challenge Repelin- Vachet-Municipalité - Boule Sportive Optevozienne
Mardi 15 aout	Challenge Artisans - Commerçants - Municipalité - Boules sportive Optevozienne
18-19-20 aout	Ball Trap - ACCA
25-26-27 aout	Vogue - Club des Jeunes - Stade

### Septembre 2023

Lundi 4 septembre	Rentrée des classes
-------------------	---------------------



#### Equipe de rédaction :

José Quilès, Dominique Garcia, Romain Cotelle, Séverine Antonio, Damien Bel, Emilie Pillaz, Patricia Vidal, Kathrine Touzet, Aurélie Ruis, Nathalie Rivoire, Georges Pillaz, Stéphanie Decosterd, Annie Losilla.  
Merci à nos distributeurs bénévoles : Catherine Garnier, Cendrine Gomet, Gisèle Poulet, Monique Vachet, Geneviève Pillaz, Jean-Pierre Magnin, Paul Dimier.

# Un nouveau défibrillateur!

La commune vient d'installer un troisième défibrillateur sur un **mur de la salle du champ située rue Camille Corot** (la salle près du stade).

Pour rappel, il y en a un à la **mairie** et un autre devant **l'épicerie** du village.

Le défibrillateur, ou Défibrillateur Automatisé Externe (DAE), est un appareil qui se pose sur une personne en arrêt cardiaque. Il est simple d'utilisation et participe à la réanimation du cœur.



## Mais savez-vous vraiment l'utiliser ?

Face à une personne en arrêt cardiaque, le défibrillateur est mis en place le plus tôt possible. Après avoir constaté l'arrêt cardiaque et avoir alerté les secours, le DAE s'utilise en parallèle du massage cardiaque. Il ne le remplace pas ! Les deux sont complémentaires pour aider la victime.

S'il y en a un à proximité de la victime, il faut l'utiliser tout de suite, dès l'appel des secours. S'il n'y en a pas d'accessible en moins de 10 secondes, envoyez quelqu'un en chercher un et commencez tout de suite le massage. S'il y a un défibrillateur, on l'utilisera systématiquement, quels que soit la situation ou l'âge de la victime.

## A quoi sert le défibrillateur et comment fonctionne-t-il ?

Pour comprendre comment fonctionne le défibrillateur, il faut comprendre ce qu'il se passe au niveau du cœur lors de l'arrêt cardiaque. Le cœur est une pompe composée de plusieurs muscles ; il envoie du sang dans tout le corps et dans le cerveau. Lorsque la personne tombe en arrêt cardiaque, deux cas de figure sont possibles :

1. Le cœur ne bat plus du tout. Il ne fait plus son travail de pompe, et le sang ne circule pas.
2. Le cœur bat, mais d'une manière désynchronisée. Les différents muscles ne sont plus coordonnés et le cœur n'envoie pas le sang vers le reste du corps comme il le devrait. C'est la fibrillation.

Une fois posé, le défibrillateur analyse le rythme du cœur. Si le cœur est en fibrillation, le DAE va donner un choc électrique qui fait cesser brièvement toute activité électrique du cœur. Cette brève interruption peut être suffisante pour que le cœur se remette à battre normalement. Parfois, le défibrillateur peut analyser le cœur et estimer qu'il n'a pas besoin de délivrer un choc électrique. Il faut alors reprendre le massage immédiatement.

Une fois le défibrillateur posé, il faut le laisser en place, car il analyse en permanence le rythme du cœur. Toutes les 2 minutes, il lance une analyse et décide s'il doit envoyer un choc ou non. Un DAE peut donc envoyer plusieurs chocs.

A l'œil nu, il est impossible de faire la différence entre les deux types d'arrêt cardiaque : la personne est inconsciente et elle ne respire pas. Le sauveteur utilisera donc un défibrillateur dans tous les cas d'arrêt cardiaque.

## Peut-on réanimer quelqu'un avec un défibrillateur ?

Le défibrillateur participe à la réanimation du cœur, mais la réalité est bien différente des films ; la personne ne va pas se réveiller ou reprendre une respiration spontanément. Même si le défibrillateur aide le cœur à retrouver un rythme normal, seul le médecin des services de secours peut l'aider à se stabiliser. De plus, le défibrillateur permet uniquement de traiter l'urgence en aidant le cœur à repartir normalement, mais il ne permet pas de traiter le problème à l'origine de l'arrêt cardiaque.

La priorité est de faire circuler le sang dans le corps de la victime. Le sauveteur continue donc le massage jusqu'à l'arrivée des secours, même si le défibrillateur a envoyé un choc.

## Comment utiliser un défibrillateur ?

Un défibrillateur est conçu pour être utilisé par n'importe qui, même sans avoir suivi de formation aux premiers secours. Il est tout de même préférable de se former pour apprendre à l'utiliser.

Il existe de nombreux modèles de défibrillateurs. Dans tous les cas, le défibrillateur donne des instructions à l'oral sur la marche à suivre. Il est très important de suivre les instructions du défibrillateur car l'ordre de celles-ci peut varier d'un modèle à l'autre.

Pour positionner les électrodes, rien de plus simple : leur emplacement est dessiné directement dessus ! Il suffit de regarder les pictogrammes. Les électrodes se placent de part et d'autre du cœur ; une sur le pectoral gauche et l'autre sur le flanc droit, sous l'aisselle. Ainsi, le choc électrique qui passe entre les deux électrodes passe bien par le cœur, qui est situé au centre de la poitrine. Lors des analyses du défibrillateur, qui ont lieu toutes les deux minutes, il ne faut pas toucher la victime, car cela risquerait de fausser l'analyse. Le sauveteur doit aussi s'éloigner lorsque le choc électrique est délivré, car s'il touche la victime, il risque de se faire électrocuter. De plus, le choc sera moins efficace.

**Dans tous les cas, l'opérateur des secours vous guidera et répondra à vos questions pour mettre en place le défibrillateur.**



## Formation aux premiers secours

La municipalité a récemment proposé deux sessions de formation Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1) aux jeunes âgés de 14 à 18 ans.

Etant donné qu'il reste 7 places disponibles pour la session du **samedi 8 juillet, la formation est désormais ouverte à tous les adultes résidant la commune.**

Vous pourrez y apprendre à réagir face à des situations de la vie quotidienne : malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque, etc. Tout au long de la session, vous alternerez entre échanges théoriques, apprentissages pratiques et mises en situation.

Cette formation d'une journée (7h) se déroulera **à la salle du Champ de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.**

Le coût de cette formation s'élève à **30 euros par personne** (la municipalité prenant en charge le reste de la formation soit environ 40 euros par personne).

Vous avez envie d'apprendre les gestes qui sauvent ? N'hésitez pas à remplir le coupon ci-joint et à le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie **avant le 15 juin**. Le nombre de places étant limités, les inscriptions se feront dans l'ordre de réception des coupons en mairie.

### Coupon réponse formation PSC1 du samedi 8 juillet

A déposer dans la boîte aux lettres de la mairie **avant le 15 juin**



Nom/ Prénom	Date de naissance	Adresse mail et/ou n° de téléphone